

**AIDE AUX PERSONNES AGEES :  
L'AD-PA SALUE LES DECLARATIONS D'E. MACRON**

E. MACRON a annoncé ce mercredi vouloir le vote d'une loi d'ici fin 2019 pour mieux aider les personnes âgées fragilisées.

L'AD-PA salue cette volonté très positive du Président de la République, même si elle regrette l'utilisation du terme dévalorisant de « dépendance » et préfère parler d'aide à l'autonomie.

L'AD-PA se réjouit également de l'annonce d'un débat national qu'elle appelle de ses vœux pour :

- Améliorer la place des personnes âgées fragilisées dans notre société
- Approfondir la réflexion sur la vieillesse et le vieillissement de chacun
- Baisser les coûts supportés par les personnes âgées et leurs familles, à domicile et en établissement
- Augmenter le nombre de professionnels à domicile et en établissement

L'AD-PA attend ainsi les premiers signes de cette volonté permettant d'engager les investissements nécessaires pour enfin répondre aux attentes des personnes âgées, familles et professionnels qui représentent plus de 10 millions de nos concitoyens.

Pour tout contact  
Pascal CHAMPVERT  
Romain GIZOLME  
Tel : 01 55 12 17 29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

-  @AssociationADPA
-  <https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>
-  <http://ad-pa.blogspot.fr/>

**L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées**